

P-482

REÇU le

15 DEC. 2022

ALAAZIC  
Association des locataires, artisans, artistes de la  
Zone industrielle des Charmilles  
43, av. de Châtelaine  
1203 Genève

Service du Conseil municipal  
Rue de la Coulouvrenière 44  
1204 Genève

Au Conseil municipal de la Ville de Genève  
Service du CM  
44 rue de la Coulouvrenière  
1204 Genève

Genève, le 15 décembre 2022

**Remise de 277 signatures à l'appui de la pétition**

**« Pour le maintien des activités industrielles dans la zone industrielle des Charmilles »**

Mesdames, Messieurs

Nous vous prions de trouver ci-joint 55 listes avec 277 signatures à l'appui de la pétition mentionnée ici dessus.

Une pétition au texte identique est déposée en ce même jour à l'attention du Grand conseil genevois.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement au sujet de cette pétition.

Avec nos plus cordiales salutations

Pour le comité de l'ALAAZIC



Tobia Schnebli, président, 076 392 32 42, [tobias@tspropellers.com](mailto:tobias@tspropellers.com)

Alban Lalou, secrétaire, 079 207 91 98, [alban@atelierbois.ch](mailto:alban@atelierbois.ch)

## POUR LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DES CHARMILLES

Pétition aux autorités de Ville et du Canton de Genève

le - Conseil municipal -

La zone industrielle des Charmilles (ZIC) est la dernière zone industrielle située sur le territoire de la Ville de Genève à avoir survécu aux délocalisations et aux fermetures d'une grande partie du secteur secondaire genevois. Les bâtiments industriels de la ZIC accueillent depuis 24 ans une cinquantaine de petites et moyennes entreprises à vocation artisanale ou industrielle dans différents secteurs (menuiseries, métiers du bâtiment, garages, nautisme, alimentation et boissons, serrureries, plombiers, artistes, méd-tech, graphisme, édition, ...) avec environ 150 emplois et la formation de dizaines d'apprenti.e.s. Près de la moitié des surfaces de la ZIC étaient utilisées jusqu'à il y a peu par différents services de la Ville de Genève (entre autres les pompiers du Service d'Incendie et Secours, le Service des espaces verts, les Bibliobus, le Grand Théâtre, etc.).

La vocation industrielle et artisanale du site est aujourd'hui menacée par la transformation impulsée par la Ville de Genève qui a décidé de déménager progressivement tous ses services hors de la ZIC pour y favoriser de nouvelles « dynamiques de créativité et d'ouverture sur le quartier ». Les surfaces libérées par la Ville sont mises à disposition, souvent gratuitement et pour une durée limitée à 5 ans, pour des activités socio-culturelles, de formation et « innovation sociétale » à but non-lucratif, alors que les demandes de location de surfaces supplémentaires pour les activités industrielles d'entreprises déjà présentes sur le site ou de nouvelles entreprises désirant s'y installer sont systématiquement refusées.

L'accueil de nouvelles activités ne devrait pas se faire au détriment des activités industrielles et artisanales à la ZIC non soutenues par les pouvoirs publics. Les entreprises de la ZIC contribuent aussi au maintien d'un minimum de mixité des activités et du travail exercés dans la Ville et l'agglomération de Genève.

**Pour ces motifs, les soussigné.e.s demandent aux autorités du Canton et de la Ville de Genève d'œuvrer afin de maintenir le caractère artisanal et industriel des activités exercées sur la zone industrielle des Charmilles, dernier site à vocation artisanale et industrielle en Ville de Genève.**